Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Session 2023 • Polynésie • Jour 1 • Remplacement

Code sujet **23-HGGSPJ1PO3** 4h00

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation – Sujet 1 — Les États-Unis et la question environnementale à l’échelle nationale et mondiale
1 réponses • sujet p. 2–2

Dissertation – Sujet 2 — La guerre absolue de Carl von Clausewitz
1 réponses • sujet p. 2–2

Étude critique de documents — L’enjeu de la connaissance : le renseignement et la Guerre froide
1 réponses • sujet p. 3–5

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation – Sujet 1

10 points

Les États-Unis et la question environnementale à l'échelle nationale et mondiale

Question Sujet 1

Sujet p. 2

> Les États-Unis et la question environnementale à l'échelle nationale et mondiale : des relations complexes, du XIXe siècle à nos jours.

Introduction

Depuis le XIX^{e} siècle, la construction de la puissance des États-Unis s'appuie sur l'appropriation et l'exploitation de ressources considérables. Cette trajectoire transforme profondément les milieux et contribue à diffuser un modèle de développement fortement consommateur d'énergie. Mais les États-Unis sont aussi un lieu précoce de la conservation de la nature et, depuis le XX^{e} siècle, de politiques de protection environnementale. Ces orientations se heurtent régulièrement aux intérêts économiques, aux choix énergétiques et à la défense de la souveraineté nationale.

On peut donc se demander comment les États-Unis ont articulé, depuis le XIX^{e} siècle, l'exploitation et la protection de l'environnement à l'échelle nationale et mondiale. Nous montrerons d'abord que l'expansion et la croissance américaines se sont largement fondées sur l'exploitation des ressources. Nous étudierons ensuite la montée des politiques de conservation et de protection, sans disparition des contradictions. Enfin, nous verrons que les États-Unis jouent un rôle mondial majeur, mais que leur engagement dans la coopération environnementale demeure fluctuant.

Plan argumenté

1. **Au XIX^{e} siècle et durant la première moitié du XX^{e} siècle, l'exploitation des ressources accompagne la conquête du territoire et l'essor de la puissance américaine.** L'expansion vers l'Ouest, l'industrialisation et la consommation croissante d'énergies fossiles transforment les milieux, tandis que des mesures de conservation apparaissent dès la fin du XIX^{e} siècle.
2. **À partir du XX^{e} siècle, les politiques de protection s'affirment, mais restent en tension avec le productivisme et les inégalités environnementales.** Les alertes scientifiques et les mobilisations citoyennes conduisent à des institutions et à des lois importantes, dont la portée varie selon les choix politiques et économiques.
3. **À l'échelle mondiale, les États-Unis sont à la fois une puissance ayant fortement contribué aux pressions environnementales et un acteur essentiel des négociations internationales.** Leur poids peut favoriser la coopération, mais la continuité de leurs engagements dépend largement des rapports de force intérieurs et des alternances politiques.

Développement rédigé

I. L'exploitation des ressources, fondement de la puissance et de la transformation du territoire

Au XIX^{e} siècle, l'expansion territoriale des États-Unis s'accompagne d'une transformation profonde des milieux. La conquête de l'Ouest, l'agriculture commerciale, l'exploitation minière et la construction du chemin de fer reposent sur l'appropriation de terres et de ressources à grande échelle. Cette expansion se fait aussi au détriment des peuples autochtones, déplacés et privés d'une partie de leurs territoires. Les forêts sont défrichées, les prairies mises en culture et les ressources du sous-sol exploitées. La nature est largement considérée comme une réserve de richesses au service de la croissance et de la puissance nationale.

La volonté d'exploiter les ressources coexiste toutefois avec des mesures de conservation. En 1872, le Congrès crée Yellowstone, premier parc national des États-Unis. À la fin du XIX^{e} siècle, l'État fédéral met également en place des réserves forestières. Au début du XX^{e} siècle, le président Theodore Roosevelt soutient la création d'aires protégées et une gestion plus organisée des ressources. Il s'agit cependant souvent de réglementer leur usage et de préserver certains paysages, plutôt que de renoncer à leur exploitation.

Au XX^{e} siècle, l'industrialisation, l'urbanisation et la consommation de masse accentuent les pressions sur l'environnement. Le charbon, puis le pétrole et le gaz, alimentent l'industrie, les transports et la production d'électricité. L'automobile et l'étalement urbain deviennent des symboles de la prospérité, mais participent à la pollution et à la dépendance aux énergies fossiles. Dans les années 1930, le Dust Bowl, épisode de sécheresse et d'érosion des sols dans les Grandes Plaines, révèle les conséquences combinées de facteurs climatiques et de pratiques agricoles inadaptées. En 1935, le gouvernement fédéral crée le Soil Conservation Service afin de contribuer à la lutte contre l'érosion. La croissance économique et la réparation des dégradations environnementales progressent ainsi de concert, sans que la première cesse d'être une priorité majeure.

II. Des politiques de protection plus ambitieuses, mais des contradictions persistantes

Après la Seconde Guerre mondiale, l'augmentation de la production et de la consommation rend plus visibles les effets des pollutions. Les alertes scientifiques et les mobilisations contribuent à faire de l'environnement un enjeu politique. En 1962, la biologiste Rachel Carson publie *Silent Spring*, ouvrage qui alerte sur les effets des pesticides, notamment du DDT, sur les êtres vivants. Les pollutions industrielles et les atteintes aux cours d'eau alimentent également les inquiétudes. La première célébration du Jour de la Terre, le 22 avril 1970, témoigne de l'ampleur de la mobilisation citoyenne.

L'État fédéral adopte alors plusieurs mesures importantes. L'Environmental Protection Agency (EPA), créée en 1970 sous la présidence de Richard Nixon, commence ses activités la même année et est chargée de mettre en œuvre les politiques fédérales de protection de l'environnement. Le Clean Air Act de 1970 renforce la lutte contre la pollution atmosphérique ; le Clean Water Act de 1972 encadre les rejets polluants dans les eaux ; l'Endangered Species Act de 1973 protège les espèces menacées et leurs habitats. Ces mesures montrent que les autorités fédérales peuvent imposer des normes aux activités économiques. Elles ne suppriment pas les conflits entre protection des milieux, emplois, production énergétique et intérêts des entreprises.

Les orientations fédérales évoluent avec les alternances politiques. Dans les années 1980, le président Ronald Reagan favorise la déréglementation et la réduction de certaines contraintes imposées aux entreprises, ce qui suscite des contestations. Les enjeux environnementaux sont également liés aux inégalités : les populations modestes et les minorités sont parfois davantage exposées aux nuisances et aux risques. En 1982, les manifestations à Warren County, en Caroline du Nord, contre l'implantation d'un site de déchets toxiques contribuent à faire connaître la question de la justice environnementale.

Au début du XXI^{e} siècle, le changement climatique occupe une place croissante dans le débat. Les États-Unis disposent de moyens scientifiques, économiques et réglementaires importants, mais leur politique climatique reste disputée. Des mesures peuvent soutenir les énergies moins carbonées et chercher à réduire les émissions, tandis que les hydrocarbures gardent une place importante dans l'économie. Les États fédérés, les villes et les entreprises peuvent aussi adopter des orientations différentes de celles du gouvernement fédéral. La politique environnementale américaine dépend donc des institutions, des territoires, des mobilisations et des alternances au pouvoir.

III. Une puissance mondiale entre impulsion diplomatique et engagements fluctuants

À l'échelle mondiale, les États-Unis ont contribué à diffuser un modèle de développement fondé sur l'industrialisation, l'automobile, la consommation de masse et un usage important des énergies fossiles. Leur puissance économique et culturelle donne une portée internationale à ce modèle. Mais leur influence peut également servir à organiser la coopération. Les États-Unis participent aux négociations qui conduisent à l'adoption, en 1992, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à laquelle ils deviennent partie la même année.

Les engagements américains en matière climatique demeurent cependant incertains. Le président Bill Clinton signe le protocole de Kyoto en 1998, mais celui-ci n'est pas ratifié par les États-Unis : le Sénat ne l'a pas approuvé et le texte n'a pas été soumis à sa ratification. En 2001, l'administration de George W. Bush annonce qu'elle ne poursuivra pas cette ratification. Ces épisodes illustrent le poids des débats intérieurs sur le coût des mesures, la compétitivité économique et la répartition des efforts entre pays. Ils traduisent aussi la volonté américaine de préserver une importante marge de décision nationale.

Avec l'accord de Paris, conclu en 2015, les États-Unis prennent sous la présidence de Barack Obama un nouvel engagement climatique, dans un cadre qui prévoit des contributions nationales de l'ensemble des pays. En 2017, Donald Trump annonce le retrait des États-Unis ; celui-ci devient effectif en novembre 2020. En 2021, Joe Biden fait revenir le pays dans l'accord. En 2022, l'Inflation Reduction Act prévoit d'importants soutiens fédéraux à la transition énergétique et aux énergies propres. Ces changements montrent que les États-Unis peuvent contribuer à la coopération internationale, mais aussi en fragiliser la continuité lorsque leur gouvernement change.

La question environnementale révèle ainsi une tension entre la nécessité d'une action collective face à des phénomènes transnationaux, comme le changement climatique, et la défense des intérêts économiques, des modes de vie et de la souveraineté nationale. Le rôle des États-Unis est donc majeur, mais non uniforme : leurs initiatives ne font pas disparaître les conséquences de leur modèle de développement ni les hésitations de leur politique.

Conclusion

Depuis le XIX^{e} siècle, les relations des États-Unis avec l'environnement sont complexes. La conquête territoriale et la croissance industrielle ont reposé sur une exploitation intense des ressources et transformé les milieux. Parallèlement, des politiques de conservation, puis de protection, se sont développées, notamment sous l'effet des alertes scientifiques et des mobilisations citoyennes à partir des années 1960-1970. Leur portée reste cependant limitée et contestée par les intérêts économiques, les inégalités et les alternances politiques. Dans le monde, les États-Unis sont à la fois un acteur majeur des pressions environnementales et une puissance indispensable aux négociations ; leurs engagements fluctuants rendent néanmoins difficile une action internationale durable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Depuis le XIX^{e} siècle, les États-Unis ont associé leur puissance à l'exploitation de vastes ressources, tout en développant progressivement des politiques de conservation puis de protection environnementale. À l'échelle nationale, les lois et les mobilisations ont permis des avancées, sans supprimer les contradictions entre protection, croissance et inégalités. À l'échelle mondiale, les États-Unis sont à la fois un acteur majeur des pressions environnementales et une puissance indispensable à la coopération. Mais les alternances politiques et la défense des intérêts nationaux rendent leurs engagements internationaux, notamment climatiques, fluctuants.

Dissertation – Sujet 2

10 points

La guerre absolue de Carl von Clausewitz

Question Sujet 2

Sujet p. 2

> Se rapproche-t-on, depuis la fin du XVIIIe siècle, du modèle de la guerre absolue de Carl von Clausewitz ?

Problématique : Depuis la fin du XVIII^{e} siècle, la mobilisation croissante des États et des sociétés, ainsi que la puissance toujours plus destructrice des armes, rapprochent-elles les guerres du modèle de la guerre absolue de Clausewitz, ou les objectifs politiques et les contraintes propres aux conflits réels en limitent-ils l'escalade ?

Repères et démarche : Dans *De la guerre*, ouvrage publié après sa mort en 1832, l'officier prussien Carl von Clausewitz analyse la guerre comme un affrontement de volontés où chaque adversaire peut être entraîné, par une action réciproque, vers des formes de violence extrêmes. La guerre absolue est un modèle théorique de cette tendance, non une réalité historique que toutes les guerres devraient nécessairement atteindre. Dans les conflits réels, la guerre reste subordonnée à des fins politiques et limitée par les ressources, les circonstances, les hasards et les difficultés matérielles. Il faut donc étudier à la fois les formes de mobilisation et de violence qui rapprochent certaines guerres de ce modèle, et les facteurs qui en empêchent l'accomplissement.

Plan argumenté : 1. À partir des guerres de la Révolution française et de l'Empire, la mobilisation de masse et l'escalade des affrontements rapprochent les conflits du modèle clausewitzien, sans abolir leurs limites politiques et matérielles. 2. Les guerres industrielles du XX^{e} siècle mobilisent les sociétés et déploient une puissance de destruction sans précédent, mais la guerre totale historique ne se confond pas avec la guerre absolue théorique. 3. Depuis 1945, la dissuasion nucléaire rend l'escalade potentiellement catastrophique tout en incitant à la contenir ; les guerres indirectes, asymétriques et, plus récemment, le retour de conflits interétatiques de haute intensité confirment que le rapprochement avec le modèle reste variable et incomplet.

Rédaction :

À la fin du XVIII^{e} siècle, les guerres de la Révolution française transforment l'échelle de la mobilisation. Le décret de levée en masse du 23 août 1793 met les ressources et une partie importante de la population au service de la défense de la République. Les campagnes de Napoléon Bonaparte, notamment en Europe centrale puis en Russie en 1812, engagent des armées nombreuses et donnent aux affrontements une ampleur nouvelle. Clausewitz, qui a connu les guerres napoléoniennes comme officier prussien, analyse la dynamique par laquelle chaque adversaire cherche à prendre l'avantage et peut répondre à l'escalade de l'autre. La guerre paraît alors tendre vers la destruction des moyens de résistance de l'ennemi.

Pour autant, les guerres révolutionnaires et napoléoniennes ne réalisent pas la guerre absolue. Clausewitz distingue le modèle théorique de la guerre réelle, qui demeure un instrument au service d'objectifs politiques. Les dirigeants doivent tenir compte de leurs ressources, de leurs alliances et des circonstances. La campagne de Russie de 1812 l'illustre : l'armée française progresse profondément, mais la résistance russe, les problèmes logistiques et les conditions de la retraite contribuent à son échec. La volonté de vaincre ne supprime donc ni les limites matérielles ni les calculs politiques. Dès cette période, les guerres manifestent une tendance à l'escalade, mais ne se réduisent pas à son aboutissement extrême.

Au XX^{e} siècle, l'industrialisation et la mobilisation des économies rapprochent davantage les conflits de formes de guerre totales. De 1914 à 1918, les belligérants mobilisent des millions de soldats et réorientent une part considérable de leur production vers la guerre. L'artillerie, les mitrailleuses et la guerre de tranchées

entraînent des pertes massives. Le blocus et la guerre sous-marine allemande étendent également l'affrontement aux économies et aux populations civiles. La durée du conflit et l'engagement des sociétés donnent à la guerre une dimension qui dépasse largement le seul combat entre armées.

La Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945, porte encore plus loin cette mobilisation et cette violence. Les conquêtes de l'Allemagne nazie en Europe et la guerre menée par le Japon en Asie-Pacifique s'accompagnent de bombardements de villes, de politiques de terreur et de massacres de civils ; l'extermination des Juifs d'Europe constitue un génocide organisé par le régime nazi. En août 1945, les États-Unis larguent des bombes atomiques sur Hiroshima, le 6 août, puis sur Nagasaki, le 9 août. La capacité de destruction atteint alors un niveau inédit. Cependant, même si ces guerres totales historiques rapprochent les conflits d'une violence extrême, elles ne sont pas identiques à la guerre absolue de Clausewitz : celle-ci est une construction théorique fondée sur une escalade poussée à ses conséquences extrêmes.

La guerre froide révèle ensuite le double effet de l'arme nucléaire. Après 1945, les États-Unis et l'URSS accumulent des arsenaux capables de provoquer des destructions considérables. En octobre 1962, la crise des missiles de Cuba entraîne une confrontation particulièrement dangereuse : des photographies prises par un avion américain U-2 révèlent des missiles soviétiques installés sur l'île. Le président John F. Kennedy et le dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev évitent toutefois l'affrontement direct et négocient une issue à la crise. La dissuasion repose sur la crainte de représailles dévastatrices : elle rend possible une escalade extrême, mais incite aussi les dirigeants à la contenir. La guerre froide se traduit ainsi notamment par des conflits indirects, comme la guerre de Corée de 1950 à 1953 et la guerre du Vietnam, plutôt que par une guerre générale entre les deux superpuissances.

Depuis la fin de la guerre froide, les conflits demeurent divers. Des guerres civiles et des insurrections poursuivent souvent des objectifs politiques circonscrits, même lorsqu'elles provoquent de lourdes pertes et des crises durables. Dans les conflits asymétriques, les États affrontent des groupes armés qui ne disposent pas des mêmes moyens ni des mêmes structures : la destruction des forces adverses ne suffit donc pas toujours à obtenir une victoire politique. Mais les guerres interétatiques de haute intensité n'ont pas disparu. L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, commencée le 24 février 2022, réintroduit en Europe un affrontement conventionnel de grande ampleur. L'aide militaire apportée à l'Ukraine par des États occidentaux et les menaces nucléaires russes soulignent le risque d'élargissement du conflit ; la prudence des acteurs face à un affrontement direct entre puissances nucléaires montre également le poids des calculs politiques et de la dissuasion.

En définitive, on se rapproche à plusieurs reprises du modèle de la guerre absolue depuis la fin du XVIII^{e} siècle : la mobilisation de masse, l'extension de la violence aux sociétés et la puissance croissante des armes, particulièrement lors des guerres mondiales, renforcent la dynamique d'escalade décrite par Clausewitz. L'arme nucléaire rend cette escalade potentiellement plus destructrice que jamais. Mais ce rapprochement n'est ni continu ni complet : les objectifs politiques, les contraintes matérielles, les hasards et, depuis 1945, la dissuasion limitent les conflits réels. La guerre absolue reste ainsi un modèle théorique éclairant les tendances de la guerre, et non un état auquel l'histoire conduirait nécessairement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse :** Oui, les guerres se sont rapprochées par moments du modèle de la guerre absolue, surtout avec les guerres mondiales, la mobilisation de masse et l'accroissement des capacités de destruction. Mais ce rapprochement n'est ni linéaire ni complet : les buts politiques, les contraintes matérielles et la dissuasion nucléaire limitent ou freinent l'escalade. La guerre absolue demeure donc un modèle théorique, et non l'aboutissement nécessaire de toutes les guerres.

Étude critique de documents

10 points

L’enjeu de la connaissance : le renseignement et la Guerre froide

Question Consigne

Sujet p. 3, 4, 5

> En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, décrivez les formes du renseignement étatsunien et soviétique ainsi que leurs enjeux durant la Guerre froide.

Introduction et méthode. Durant la Guerre froide, les États-Unis et l’URSS cherchent à connaître les intentions, les capacités militaires et les vulnérabilités de l’adversaire. Ils utilisent aussi leurs services secrets pour agir clandestinement sur les rapports de force. Les deux documents éclairent des aspects complémentaires de cette compétition. Le document 1 est une carte publiée par Sophie Dullin et Stanislas Jeannesson dans l’*Atlas de la guerre froide : 1947-1990, un conflit global et multiforme* (Autrement, 2017, p. 38). Elle représente les alliances et des actions attribuées à la CIA, au KGB et à d’autres services secrets, dans plusieurs régions du monde. C’est une synthèse rétrospective, sélective, qui ne détaille pas chaque opération. Le document 2 est un extrait de l’ouvrage de l’historien Gildas Le Voguer, *Le renseignement américain entre secret et transparence, 1947-2013* (PUR, 2014, p. 44-48). Il décrit principalement le développement des moyens techniques américains et plusieurs épisodes datés. Il ne propose donc pas une présentation équivalente des pratiques soviétiques. Il faut confronter ces deux éclairages et les compléter par des connaissances, sans confondre les exemples retenus avec l’ensemble des activités de renseignement.

Problématique et plan. Comment les États-Unis et l’URSS recueillent-ils des informations et utilisent-ils le renseignement, et quels objectifs cette activité sert-elle pendant la Guerre froide ? On étudiera d’abord les réseaux humains et les opérations clandestines, puis le développement du renseignement technique, avant d’analyser les enjeux de sécurité, de puissance et d’influence.

1. Des réseaux humains et des opérations clandestines à l’échelle mondiale. La carte montre que le renseignement ne consiste pas seulement à observer l’adversaire : les services secrets participent aussi aux luttes politiques. Sa légende distingue, pour la CIA, le soutien financier et/ou militaire à des groupes armés et les actions de déstabilisation politique ou de coup d’État. Pour le KGB, elle indique le soutien financier et/ou militaire à des mouvements d’opposition ou à des groupes politiques. La carte signale notamment des actions de la CIA au Guatemala en 1954 et au Chili en 1973. Elle situe aussi des interventions ou soutiens attribués aux deux camps en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Ces exemples montrent que la rivalité déborde largement l’Europe et prend souvent la forme d’interventions indirectes dans des pays où les superpuissances cherchent à préserver ou à étendre leur influence.

Ces activités s’appuient notamment sur le renseignement humain : agents clandestins, informateurs, sources locales, recrutement et infiltration de réseaux adverses. Dans les deux camps, les services cherchent à recueillir des informations sur les responsables politiques, les forces armées et les intentions de l’autre bloc. La CIA est un acteur central du renseignement extérieur américain ; du côté soviétique, le KGB et le renseignement militaire, notamment le GRU, participent à la collecte et aux opérations clandestines. Le document 1 représente aussi des expulsions massives d’agents de renseignement soviétiques et des stations d’écoute américaines connues à l’étranger. Cela rappelle que l’espionnage entraîne des activités de contre-espionnage et peut provoquer des tensions diplomatiques. La carte ne donne cependant pas le détail des opérations, ni leur degré de réussite : elle permet surtout d’observer leur extension géographique et leur diversité.

2. Le développement du renseignement technique, particulièrement visible dans le cas américain. Le document 2 décrit le passage progressif de l'observation aérienne au renseignement aérospatial. Après la mise en orbite de Spoutnik par les Soviétiques en 1957, le président Eisenhower approuve, le 7 février 1958, le programme CORONA de la CIA, destiné à développer des satellites de reconnaissance. Le 18 août 1960, un satellite CORONA équipé d'une caméra est placé en orbite. En septembre 1961, les autorités américaines créent le National Reconnaissance Office (NRO) afin de coordonner le programme de la CIA et des projets de l'armée de l'air. L'existence de cette agence reste secrète jusqu'à sa reconnaissance publique en 1992 : le secret porte donc aussi sur les institutions chargées du renseignement.

Les satellites ne rendent pas les avions de surveillance inutiles. Le texte souligne que ceux-ci restent mobiles et peuvent s'approcher davantage des cibles. Le 14 octobre 1962, un U-2 survole Cuba et prend des photographies qui révèlent la présence de missiles balistiques soviétiques SS-4 de moyenne portée. Ces images jouent un rôle déterminant dans la crise de Cuba en permettant aux autorités américaines d'identifier les installations. Le document rappelle aussi les risques de ces missions : le 1er mai 1960, l'U-2 piloté par Gary Powers est abattu au-dessus de l'URSS et le pilote est capturé. Son procès à Moscou expose l'espionnage américain et provoque une crise diplomatique. Les photographies de Cuba contribuent par ailleurs à rétablir en partie la réputation de la CIA, ternie par l'échec de l'opération de la baie des Cochons, menée le 17 avril 1961 pour renverser le régime de Fidel Castro.

Le renseignement technique comprend également la collecte de signaux et l'interception de communications. Le document cite le P-3 Orion, mis en service en 1962 pour reconnaître des signaux électromagnétiques, ainsi que l'utilisation de satellites à cette fin. Il évoque aussi le tunnel creusé en 1953 par les services américains et britanniques sous le secteur de Berlin occupé par les Soviétiques, afin d'écouter leur terminal téléphonique. L'imagerie, le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) et la cryptographie — les techniques de chiffrement des messages — complètent ainsi les sources humaines. Selon l'auteur, ces moyens techniques se développent en raison des progrès technologiques, mais aussi des insuffisances du renseignement humain : ils le complètent sans le rendre inutile.

La compétition technique est également soviétique. La carte indique des zones de concentration de chalutiers espions soviétiques, navires utilisés pour surveiller des activités et recueillir des signaux. Elle représente aussi des stations d'écoute américaines connues à l'étranger. Les États-Unis et l'URSS cherchent donc, par des moyens différents et parfois comparables, à capter des informations au-delà de leurs frontières. Toutefois, le document 2 détaille principalement les moyens américains et ne permet pas, à lui seul, de comparer précisément les capacités techniques des deux puissances.

3. Des enjeux de sécurité, de puissance et d'influence. Le renseignement vise d'abord à réduire l'incertitude sur les capacités militaires et les intentions de l'adversaire, en particulier dans le contexte de la course aux armements nucléaires. La collecte d'informations doit permettre de repérer des déploiements, d'anticiper une menace ou une attaque et d'éclairer les décisions des dirigeants. La crise de Cuba en 1962 illustre cet enjeu : les photographies du U-2 révèlent des missiles soviétiques installés sur l'île et fournissent aux autorités américaines des éléments concrets pour évaluer la situation. Plus largement, chaque camp veut connaître les forces de l'autre tout en protégeant ses propres informations.

Le renseignement est aussi un instrument de la compétition indirecte. La carte attribue à la CIA et au KGB des soutiens et des interventions politiques dans plusieurs pays. Ces actions peuvent aider des groupes ou des gouvernements alliés, soutenir des opposants ou tenter de déstabiliser un régime, sans provoquer nécessairement une guerre directe entre les deux superpuissances. La représentation des alliances de l'OTAN et du pacte de Varsovie inscrit ces activités dans la division du monde en deux blocs, tandis que les opérations cartographiées montrent que la rivalité s'étend à d'autres régions. Mais les services ne sont ni omniscients ni infaillibles : l'échec de la baie des Cochons et la capture de Gary Powers montrent que les

opérations peuvent échouer, être découvertes ou provoquer des crises. Les informations recueillies doivent aussi être interprétées : l'observation d'équipements ou de mouvements ne donne pas nécessairement accès aux intentions de l'adversaire.

Confrontation des documents. Les deux documents mettent en évidence des dimensions liées du renseignement : la collecte d'informations, par des moyens humains et techniques, et l'utilisation de ces informations au service de la sécurité et de l'influence. Le document 2 précise les moyens techniques américains et les illustre par des épisodes datés. Le document 1 donne une vue plus large des actions clandestines attribuées à la CIA et au KGB et de leur déploiement mondial. Ils sont complémentaires, mais non symétriques : la carte synthétise des actions des deux camps, tandis que le texte étudie surtout les États-Unis. Aucun des deux documents ne suffit donc, isolément, à rendre compte de toutes les formes de renseignement durant la Guerre froide.

Document	Ce qu'il montre	Apport et limite
Document 1, carte de Dullin et Jeannesson, 2017	Alliances, actions attribuées à la CIA et au KGB, soutiens, déstabilisations, stations d'écoute et chalutiers espions.	Met en évidence l'extension mondiale et la dimension politique du renseignement ; synthèse cartographique sélective, sans détail complet des opérations.
Document 2, extrait de Gildas Le Voguer, 2014	Programme CORONA, NRO, avions U-2 et P-3 Orion, satellites, interception électromagnétique et tunnel de Berlin.	Précise les moyens et plusieurs dates américaines ; centré sur les États-Unis, il ne permet pas à lui seul une comparaison détaillée avec l'URSS.

Conclusion. Durant la Guerre froide, le renseignement prend des formes humaines, clandestines et techniques : agents et réseaux, soutiens ou actions de déstabilisation, avions, satellites, stations d'écoute, interception des communications et cryptographie. Les États-Unis et l'URSS l'emploient pour surveiller l'adversaire, évaluer les menaces et peser sur les rapports de force mondiaux. Les documents montrent aussi les limites de cette quête de connaissance : une opération peut échouer ou être démasquée, et les informations collectées ne permettent pas toujours de comprendre les intentions de l'autre camp.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le renseignement étatsunien et soviétique combine collecte humaine, espionnage clandestin, observation par avions et satellites, interception des communications et écoute. Il sert à connaître les capacités et les intentions de l'adversaire, à éclairer les crises et à soutenir ou déstabiliser des acteurs politiques dans le monde. La carte met en évidence des actions attribuées à la CIA et au KGB à l'échelle mondiale, tandis que le texte détaille surtout les moyens techniques américains, notamment CORONA, le NRO et le U-2. Les documents sont donc complémentaires, mais ne permettent pas une comparaison parfaitement symétrique. Les affaires Gary Powers et de la baie des Cochons rappellent enfin que le renseignement, malgré son importance stratégique, reste exposé à l'erreur, à l'échec et à la révélation.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/spe-hg-geopolitique-sciences-po-2023-polynesie-1-remplacement-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.